

## Motion

**En réaction à l'annonce de la fermeture du Consulat Général d'Allemagne à Strasbourg, le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a adopté le 5 juillet 2012 la motion suivante:**

L'annonce de la fermeture du Consulat Général d'Allemagne à Strasbourg provoque l'incompréhension et la critique non seulement dans la population, mais aussi dans les milieux politiques et administratifs. Le Conseil de l'Eurodistrict regrette profondément la décision du ministère des Affaires étrangères allemand.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau encourage les relations transfrontalières dans de nombreux domaines comme : la société, la culture, les sciences et l'économie, en étant un laboratoire de la coopération franco-allemande. Une de ses tâches principales est de faciliter la vie quotidienne de la population. La proximité géographique avec le consulat le plus proche revêt pour les Allemands vivant en France un aspect important car dans la vie transfrontalière, la proximité entre les institutions et les populations est primordiale. C'est la raison pour laquelle l'Eurodistrict travaille sur de nouvelles formes d'administration binationale et biculturelle au plus proche des habitants. La fermeture du Consulat Général à Strasbourg serait ici contre-productive.

La fermeture du Consulat Général engendrerait des difficultés dans la vie quotidienne d'environ 50 000 allemands demeurant dans l'Est de la France qui devraient alors parcourir plus de 500 Km pour effectuer leurs démarches administratives auprès de l'ambassade à Paris.

La décision de la République Fédérale donne également, sur le plan politique, un signal négatif. Strasbourg, capitale européenne, n'est pas seulement le siège de trois institutions européennes importantes, mais elle héberge également plus de 60 consulats, dont un tiers sont des consulats généraux. La région du Rhin supérieur regroupe avec la France, la Suisse et l'Allemagne, trois pays et symbolise plus qu'ailleurs le caractère européen. Dans ce contexte particulier, les relations franco-allemandes sont d'une importance fondamentale. A l'heure du 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée en 2013, la question de la fermeture du Consulat général d'Allemagne revêt une valeur symbolique supplémentaire.

En référence aux nombreux courriers issus de la région, notamment à ceux du Maire de Strasbourg Roland Ries et du Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et Landrat Frank Scherer, le Conseil de l'Eurodistrict demande instamment à la Chancelière et au Ministre fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, de bien vouloir réexaminer la décision du ministère des Affaires étrangères concernant la fermeture du Consulat et s'investir en faveur du maintien total du Consulat Général à Strasbourg.